

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne Sud

Séance du 8 mars 2022

Délibération n°2022-002 : Validation des demandes de sorties d'inventaire 2021 (réformes et cessions) pour l'Établissement

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret 2012-2046 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;

Vu les statuts modifiés de l'Université Bretagne Sud ;

Vu la délibération n°30-2016 du conseil d'administration en date du 29 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés les réformes et cessions au titre de l'exercice 2021 détaillées en annexe.

Membres en exercice : 29

Membres présents : 19

Membres représentés : 2

Suffrages exprimés : 21

- Pour : 21

- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Tableau de sorties d'inventaire

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 mars 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

